



Documents à remettre lors de l'inscription au Contrôle des habitants Ressortissants étrangers

Prise de domicile principal

Arrivée d'une commune vaudoise

Européens

- ▶ Passeport ou carte d'identité
- ▶ Permis de séjour/établissement
- ▶ Bail à loyer ou att. du logeur ou acte d'achat
- ▶ Formulaire d'arrivée communal

Etats-tiers

- ▶ Passeport
- ▶ Permis de séjour/établissement
- ▶ Bail à loyer ou att. du logeur ou acte d'achat
- ▶ Formulaire d'arrivée communal

Arrivée d'un autre canton et 1^{ère} arrivée en Suisse

Européens

- ▶ Passeport ou carte d'identité
- ▶ Permis de séjour/établissement
- ▶ Bail à loyer ou att. du logeur ou acte d'achat
- ▶ Formulaire d'arrivée communal
- ▶ Formulaire « Annonce d'arrivée »
- ▶ 2 photos format passeport
- ▶ Documents selon liste interne de l'Etat de Vaud

Etats-tiers

- ▶ Passeport
- ▶ Permis de séjour/établissement
- ▶ Bail à loyer ou att. du logeur ou acte d'achat
- ▶ Formulaire d'arrivée communal
- ▶ Formulaire « Rapport d'arrivée »
- ▶ 1 photo format passeport
- ▶ Documents selon liste interne de l'Etat de Vaud

Taxe d'arrivée communale CHF 15.— + taxe pour permis de séjour

Prise de domicile secondaire**

- ▶ Attestation de domicile délivrée par le service des habitants de votre domicile principal
- ▶ Carte d'identité ou passeport
- ▶ Permis de séjour/établissement
- ▶ Bail à loyer ou attestation du logeur avec bail à loyer ou acte d'achat
- ▶ Formulaire d'arrivée communal

Taxe d'arrivée communale CHF 25.—

Le Service du Contrôle des habitants se réserve le droit de demander des documents supplémentaires lors de l'inscription selon la situation familiale.

** Pour les mineurs, accord écrit du représentant légal avec copie de sa pièce d'identité